

*Initiatives ministérielles*

ans, nous assistons à son démantèlement qui sera accéléré par l'élimination du système de protection sociale sur lequel comptent les Canadiens et dont ils sont si justement fiers.

Imposer un plafond au RAPC, c'est en fait dire aux Canadiens que notre pays est l'une des nations les plus fortunées sur terre, l'une des plus riches en ressources naturelles, l'une des nations où le niveau de vie est le plus élevé, et j'arrêterai là ma litanie de superlatifs car personne dans cette Chambre n'ignore les richesses dont nous sommes comblés. Oui, nous avons des problèmes dont nous sommes en grande partie responsables, et je n'accuse pas uniquement les députés d'en face. Nous tous, de toutes les allégeances politiques venant de toutes les régions, de toutes les provinces et de tous les territoires de notre pays, devons reconnaître notre part de responsabilité dans la manière dont nous saccageons peut-être le pays. C'est pourquoi nous devons unir maintenant nos efforts pour mettre de l'ordre dans cette pagaille. Notre pays jouit d'une situation favorisée et bénie, sans aucun doute, sur la scène mondiale et par rapport à notre voisin du Sud.

Mais un pays ne conservera sa grandeur et son statut privilégié que si on voit qu'il traite avec compassion ses citoyens les plus défavorisés et les plus faibles. Il y a des Canadiens qui ne vont jamais pouvoir fonctionner dans le genre d'économie de marché libre des Thatcher, Reagan et Mulroney qu'on impose à notre pays.

Maintenant, mon collègue de Halifax-Ouest a dit, en réponse à ma collègue de South West Nova, qu'on ne peut rien faire avec un déficit énorme et un gouvernement en faillite. Je suis absolument d'accord. Personne ne le conteste. Le déficit est un fardeau accablant.

• (1240)

Cela fait six ans que le déficit augmente. Nous avons eu ces mesures pendant six ans, et le déficit n'a pas diminué. Cela n'aide pas. . .

**M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Qui a créé le déficit?

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Ce sont les taux d'intérêt.

**Mme Clancy:** Je pensais que les taux d'intérêt avaient baissé, mon collègue là-bas, le docteur. Vous aurez la parole. Si vous connaissez la réponse, pourquoi ne pouvez-vous pas remédier à la situation? Vous avez eu six ans et vous n'avez rien fait. Cela empire. Je dois avoir touché la corde sensible. Eux qui ne disaient pas un mot, les voilà qui parlent tous à la fois. Je crois qu'ils devraient attendre leur tour pour s'exprimer sur cette question. Il reste qu'ils n'ont rien réglé.

On nous impose maintenant, comme le ministre des Finances l'a annoncé l'autre jour, un gel de 60 jours. Et

où coupe-t-on? Dans les programmes sociaux, comme d'habitude, ces mêmes programmes qui servent à venir en aide aux moins fortunés et qui sont censés témoigner de la compassion qui caractérise les Canadiens. Pourquoi?

Je crois que mes collègues d'en face ne veulent pas penser à ceux et celles qui, chassés de leur logement, sont contraints de trouver un abri dans de grosses boîtes d'emballage, s'ils sont chanceux, sous un pont, s'ils sont chanceux ou qui vivent dans la rue, et cela partout au Canada. Je sais qu'aucun d'entre eux ne trouve cela convenable ou souhaitable, mais cela ne change rien à la réalité. Vous ne pouvez tout de même prétendre le contraire; les faits sont là.

Permettez-moi de vous dire ceci. Le soir de la plus grosse tempête à s'être abattue sur les Maritimes depuis trente ans, j'étais chez moi, à Halifax. Il m'est venu à l'esprit, pendant que je parlais à des amis au téléphone—parce que personne n'osait s'aventurer dehors bien sûr—que nous étions bien chanceux d'avoir un toit sur notre tête. Certains ont d'ailleurs fait le commentaire suivant: «Je me demande comment les sans-abri qu'on croise dans la rue s'arrangent ce soir. Où sont-ils? Il est tombé trois pieds de neige sur la ville. Heureusement qu'il y a des églises, des abris temporaires, l'Armée du Salut et autres associations charitables pour les héberger.»

C'est une solution temporaire. On ne peut attendre des églises et des oeuvres de charité, qui ont des ressources et des moyens limités, qu'elles assument une responsabilité qui incombe en fait à tous les Canadiens et qui revient, par conséquent, au gouvernement. On ne peut pas tirer son épingle du jeu et déclarer: «Laissez-les mourir de faim. À défaut de pain, qu'ils mangent de la galette! Que les oeuvres de charité s'en occupent.» Désolé, cela ne marchera pas. Jamais depuis la grande crise a-t-on vu plus de pauvreté et de misère au Canada qu'au cours des six dernières années.

Personnellement, je suis née bien des années après la grande crise. Mais mes parents, eux, l'ont vécue—surtout dans les villes houillères du Cap-Breton. On m'a dit comment c'était. On m'a parlé de ces enfants qui mouraient de faim; de ces gens qui mouraient de froid à cause du manque de chauffage et d'électricité. Or, ce sont les programmes comme le Régime d'assistance publique du Canada qui offrent une protection contre de telles atrocités.

Aujourd'hui, je suis fière de mon pays envers lequel je me sens un engagement profond. Je suis déterminée à faire tout ce que je peux pour qu'il sorte de cette crise et soit plus uni que jamais, par delà les disparités régionales, linguistiques et culturelles, et qu'il redevienne un pays dont l'union fait la force. Mais, peu importe que nous préservions nos cultures. Peu importe que nous préservions